

Attentats de janvier 2015 : rescapés et familles de victimes reçus à nouveau par les juges

jeudi 28 septembre 2017, par [Thémis](#)

Les rescapés et proches de victimes des attentats de janvier 2015 à Charlie Hebdo ont été reçus mercredi par les juges antiterroristes, a-t-on appris auprès de leurs avocats, alors que de nombreuses zones d'ombre demeurent, plus de deux ans et demi après les tueries .

Les trois magistrats ont rencontré des proches des douze victimes assassinées le 7 janvier 2015 par les frères Chérif et Saïd Kouachi dans l'attaque du journal satirique.

Jeudi, ils recevront les parties civiles concernées par les tueries d'Amédée Coulibaly qui a tué, le 8 janvier, une policière municipale à Montrouge (Hauts-de-Seine) et abattu le lendemain quatre hommes de confession juive au cours d'une prise d'otages dans un supermarché casher de l'Est parisien.

Une première réunion avait eu lieu en juin 2016.

Mercredi, les juges ont fait le point sur les dernières avancées de l'enquête.

"L'ADN de Coulibaly a été mise en évidence sur un fusil d'assaut utilisé par les Kouachi", d'après une source proche de l'enquête.

Par ailleurs, "un homme qui a pu faire le lien entre le tueur de l'Hyper Cacher et les deux frères pour la fourniture d'armes a récemment été mis en examen", a-t-elle ajouté.

Ces éléments pourraient accréditer la thèse selon laquelle Amédée Coulibaly aurait fourni une partie de leur armement aux Kouachi.

Dès les premiers jours d'enquête, des connexions avaient été établies entre les trois tueurs, dont le passé ramène à la filière des Buttes-Chaumont, groupe radical islamiste du Nord-Est parisien démantelé en 2005, mais les enquêteurs n'ont toujours pas réussi à établir comment ils s'étaient coordonnés.

L'enquête s'est récemment accélérée avec la mise en examen de six nouveaux suspects depuis avril. Treize hommes sont à ce jour poursuivis, soupçonnés à des degrés divers d'avoir apporté une aide logistique à Amédée Coulibaly. Tous nient avoir eu connaissance du projet terroriste.

Mais, deux ans et demi après les attaques, les premières d'une vague d'attentats islamistes sans précédent qui a fait 239 morts depuis 2015, les investigations n'ont pas établi où et comment les Kouachi se sont procurés leur arsenal.

"Ces derniers, plus expérimentés, ont pris beaucoup plus de précautions et il est encore à ce jour très difficile de remonter cette piste", a relevé Clarisse Serre, avocate de la Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (Fenvac), à la sortie de la réunion au tribunal de grande instance de Paris.

Les enquêteurs ne sont jamais parvenus non plus à décrypter les messages contenus dans les boîtes mail des trois assaillants.

D'autres zones d'ombre demeurent : Y a-t-il eu d'éventuels complices ou commanditaires dans les mouvances liées au groupe Etat islamique (EI) ou à Al-Qaïda ? Est-ce Coulibaly qui a blessé, le 7 janvier, un joggeur à Fontenay-aux-Roses ?

"Il y a des frustrations et les parties civiles ont crié leur colère", a souligné l'un de leurs avocats, Jean Reinhart. "Je me félicite tout de même de l'acharnement des magistrats et de la bonne coopération entre les différentes autorités judiciaires européennes dans cette enquête", a noté de son côté Clarisse Serre.

Les juges ont indiqué qu'ils espéraient achever leur enquête au printemps 2018.

Date : 27/09/2017

Auteur : AFP

Source : Boursorama